

21 octobre 2021

La lettre des PLP d'Aquitaine n° 52

## Edito

Cette année est la troisième année de la réforme de la voie professionnelle. Sa mise en place s'est donc faite dans un contexte sanitaire inédit qui a mis en difficulté les collègues et les élèves. Du coup certaines filières ont des effectifs de rentrée alarmants. A cette veille de vacances, les chefs d'établissement font leur prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine. En décembre, ils recevront en retour les effectifs théoriques de l'administration. N'hésitez pas à leur demander. Le nombre d'élèves retenus permet de faire une approximation de la DGH qui sortira en janvier. Sur ce domaine, la DGH des SEGPA sera un point de vigilance. C'est pour cela que vous retrouverez ci-dessous un stage que nous organisons.

Dès que vous rencontrez des difficultés n'hésitez à nous contacter pour porter vos questions dans des instances tel que le CTA.



## Enseignants en SEGPA : un stage pour vous

Le SE-UNSA AQUITAINE organise le jeudi 16 décembre 2021 un stage pour les personnels des SEGPA à BORDEAUX. Ce stage s'adresse aux enseignants 1er et 2nd degrés exerçant en Segpa ainsi qu'aux directeurs de Segpa.

[Lire la suite](#)

## CTA du 13 octobre : Une carte des formations à moyens constants ! ou donner moins à ceux qui en ont le plus besoin

Si les organisations syndicales ont été entendues lors du GT préparatoire sur la nécessité de maintenir un CAP à caractéristique industrielle, poursuite d'études SEGPA sur Ribérac, la Rectrice l'a fait au détriment d'un projet structurant sur Villeneuve/Lot : CAP primeur en lien avec le tissu local. Nous défendrons ce projet en CAEN du jeudi 21. Une politique à moyens constant ne doit pas être la réponse de l'Education Nationale et de la Région aux besoins des territoires aquitains.

## Groupe de Travail carte des formations 2022 : du mieux dans le dialogue

Lors du groupe de travail nous avons salué l'amélioration du dialogue sur la carte des formations. Le 13 octobre lors du CTA, le CAP de Ribérac a été maintenu au détriment de l'ouverture du CAP primeur de Villeneuve/Lot. Pour le SE-UNSA, la carte des formations doit être plus ambitieuse et ne pas se faire à moyens constants.

[Lire l'article](#)

## Mutuelles : 15 € mensuels pour les agents de l'État

Les agents publics de l'État pourront bénéficier d'un forfait mensuel de 15 € à partir de janvier 2022 s'ils en font la demande. Les attestations seront à déposer sur l'application Colibri.

[Lire notre article](#)

## Convention rectorale contractuels GRETA CFA : un dialogue social tronqué !

En urgence, les organisations syndicales représentatives du CTA ont été réunies le jeudi 30 septembre : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1545>



## Je demande dès maintenant l'accompagnement du SE-Unsa

Vous envisagez de participer aux opérations de mouvement inter 2022 pour obtenir votre premier poste ou changer d'académie/de département à la rentrée prochaine ?

[Je complète le formulaire](#)

## Comité de suivi : et si on valorisait la voie pro ?

Ce mercredi 13 octobre s'est tenu un comité de suivi. En effet, malgré le contexte sanitaire toujours incertain, la transformation de la voie pro poursuit son cheminement. Que peut-on en retenir ?

[Lire la suite](#)



## AESH : les salaires vont augmenter. Comment ? Quand ?

Infos CTA du 13 octobre 2021 :

La mise en paiement de la nouvelle grille s'effectuera sur la paye de décembre, voire de janvier. Il y aura rétroactivité au 1er septembre (au 1er octobre pour le SMIC).

La nouvelle grille indiciaire, grâce à l'action du SE-UNSA, a pris effet au 1er septembre 2021, et si vous n'avez pas encore une idée de votre nouveau salaire retrouvez notre formulaire de calcul personnalisée.

[Lire l'article](#)



## Rejoignez le SE-UNSA !

Chaque année, plusieurs centaines de collègues font confiance aux élus représentants du personnel SE-UNSA et font appel à nous : renseignements divers, suivis de dossiers, vérifications de barèmes pour l'avancement, le mouvement, etc ... Le SE-UNSA se déplace à la rencontre des collègues le plus souvent possible et sur demande.

[Adhérer au SE-Unsa](#)

## Les responsables académiques du SE-Unsa

Evelyne FAUGEROLLE  
Secrétaire Académique  
Elue au CTA, au CHSCTA

Collège Les Lesques à LESPARRÉ

Catherine AMBEAU  
Elue à la CAPA et CAPN des PLP  
Responsable Académique  
"Entrant.e.s dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Laurent LAPEYRE  
Responsable académique PLP  
Elu au CTA  
Elu à la CAPA des PLP

L.P. J de Romas NERAC

Fouzia ZNOUBA  
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Yamina AZZOUG  
Elue à la CAPA des PLP

SEP du LPO A. Dussolier à NONTRON

Marion MAS  
Responsable des Non-Titulaires

Lycée Vaclav Havel à BEGLES

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX  
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur [sections.se-unsa.org/bordeaux](https://sections.se-unsa.org/bordeaux) et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,  
envoyez un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org).*